



Centre de formation
DE LA
HAUTE-GASPÉSIE

Bienveillance Engagement Travail d'équipe.

PROJET ÉDUCATIF 2024-2027

Version 1^{er} décembre 2023

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	2
2. Encadrements légaux.....	3
3. Démarches et consultations avec les groupes ayant collaboré à la mise à jour du projet éducatif.....	4
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnements interne et externe).....	6
5. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement et en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	19
6. Mission, vision, valeurs	21
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	24
8. Mise en œuvre et suivi du projet.....	25
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	26

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du Centre de formation de La Haute-Gaspésie (CFHG) dans le but d'assurer la réussite éducative de chaque élève, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, et ce, pour une période donnée. Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration d'acteurs concernés par l'éducation sur le territoire de la Haute-Gaspésie. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère, la Centre de services scolaire des Chic-Chocs et le CFHG) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

Le projet éducatif s'inspire du milieu, des contextes interne et externe, et il est cohérent avec le plan d'engagement vers la réussite de notre Centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La loi de l'instruction publique (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - ✓ La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - ✓ Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - ✓ Les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - ✓ Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - ✓ La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3); Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire. (LIP, articles 37 et 97.1)¹

¹ Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarches et consultations avec les groupes ayant collaboré à la mise à jour du projet éducatif

La mise à jour du projet éducatif est l'aboutissement d'un travail collaboratif en plusieurs étapes tel qu'indiqué dans le tableau 1 suivant. Durant l'année scolaire 2022-2023, des membres du personnel du Centre de formation de La Haute-Gaspésie ont participé aux rencontres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves du Centre de services scolaire pour le renouvellement du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Également, une consultation des élèves et des membres du personnel du CFHG a été effectuée sous forme de sondages afin d'établir le contexte dans lequel évolue l'établissement. Durant l'année scolaire 2023-2024, dès septembre 2023, un comité de pilotage a été formé d'un enseignant issu de la FGA, d'un enseignant issu de la FP, d'un membre du personnel de soutien, de deux membres du personnel professionnel et de l'équipe de direction du Centre. Le but de ce comité est d'organiser le travail de mise à jour du projet éducatif, d'encourager la collaboration pour faciliter l'intégration et la participation de tous les membres du personnel, de diffuser l'état d'avancement des travaux et d'ensuite mettre en place un processus d'amélioration continue. Le comité de pilotage a mené une consultation auprès des partenaires pour obtenir leurs commentaires par l'intermédiaire d'un sondage concernant la collaboration avec le CFHG. Le comité de coordination (conseil d'établissement de l'éducation des adultes et conseil d'établissement de la formation professionnelle) a été informé de l'échéancier de travail du comité pour la mise à jour du projet éducatif. Les membres du comité de coordination ont été invités à proposer des idées ou des modifications en lien avec le processus de mise à jour.

Lors des journées pédagogiques de l'automne 2023, le comité de pilotage a travaillé en collaboration avec tous les membres du personnel pour la mise à jour du projet éducatif ainsi que pour colliger les travaux. En cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, la direction du centre a déposé au comité de coordination le 28 novembre le projet éducatif du Centre de formation de La Haute-Gaspésie pour adoption et celui-ci a été transmis par la présidente et la direction au Centre de services scolaire le 5 décembre 2023.

Tableau 1. Principales étapes de la mise à jour du projet éducatif

Dates	Personnes concernées	Travaux réalisés
Année scolaire 2022-2023	Guillaume Gasse, Valérie Mimeault, Mélanie Gaudreault	Rencontres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour la mise à jour du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
Juin 2023	Tout le personnel du Centre	Sondage auprès des élèves et des membres du personnel du CFHG
18 septembre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Première rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
20 au 25 septembre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Sondage auprès des partenaires du CFHG
26 septembre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault et les autres membres du comité de coordination	Consultation du comité de coordination sur le processus en cours pour la mise à jour du projet éducatif
29 septembre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Deuxième rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
4 octobre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Troisième rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
6 octobre	Membres du personnel du Centre	Consultation de membres du personnel du centre sur la mise à jour du projet éducatif lors de la journée pédagogique
13 octobre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
20 octobre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault	Rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
10 novembre	Tout le personnel du centre et le comité de coordination	Consultation du personnel du centre et du comité de coordination du CFHG sur la mise à jour du projet éducatif
17 novembre	Tatiana Noël, Claude Bélanger, Valérie Mimeault, Guillaume Gasse, Mélanie Gaudreault	Rencontre du comité de pilotage du projet éducatif
22 novembre	Tout le personnel du centre	Envoi de la mise à jour du projet éducatif au personnel pour les derniers commentaires
28 novembre	Tatiana Noël, Sandra Rioux, Colette Malouin, Mélanie Gaudreault et les autres membres du comité de coordination	Rencontre du comité de coordination et adoption du projet éducatif
6 décembre	Kathia Michaud et Mélanie Gaudreault	Transmission du projet éducatif au CSSCC par la présidente du comité de coordination et la direction de centre

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnements interne et externe)

ENVIRONNEMENT INTERNE

Les élèves et leur réussite

Le tableau 2 présente les diplômes et les attestations d'études professionnelles au Centre de formation de La Haute-Gaspésie au cours des dix dernières années. Il est à noter que les données du tableau incluent aussi les diplômes obtenus via la Reconnaissance des acquis (RAC). Le tableau montre une baisse au niveau de la formation générale des adultes pour les diplômes d'études secondaire (DES), alors qu'on observe une évolution en formation professionnelle (DEP). Pour répondre aux besoins du milieu et de nos partenaires, nous offrons des attestations d'études professionnelles (AEP) depuis deux ans.

Tableau 2. Diplômes ou attestations d'études professionnelles obtenus de 2013-2014 à 2022-2023

	OBTENTION D'UN DEP	OBTENTION D'UN DES	OBTENTION D'UNE AEP
2022-2023*	118	4	15
2021-2022*	121	2	13
2020-2021*	110	2	N/A
2019-2020	96	2	N/A
2018-2019	145	5	N/A
2017-2018	145	6	N/A
2016-2017	134	9	N/A
2015-2016	105	10	N/A
2014-2015	101	7	N/A
2013-2014	81	9	N/A

***Source Lumix au 22-09-2023*

Le tableau 3 démontre une évolution de la clientèle au Centre de formation de La Haute-Gaspésie. Cette augmentation est attribuable aux ententes de formation avec des partenaires de la région et à la formation professionnelle.

Tableau 3. Évolution de la clientèle au CFHG de 2012 à 2023

Année scolaire	Nombre d'élèves déclarés (incluant les ententes de partenariat)	Variation (par rapport à l'année précédente)	%
2022-2023*	789	+33	4,3 %
2021-2022*	756	+134	21,5 %
2020-2021*	622	+20	3,3 %
2019-2020	602	-17	-2,7 %
2018-2019	619	-56	-8,3 %
2017-2018	675	-216	-24 %
2016-2017	891	+72	8,8 %
2015-2016	819	+73	9,8 %
2014-2015	746	+57	8,3 %
2013-2014	689	+188	37,5 %
2012-2013	501		

**Source Jade Tosca 22-09-2023 Élève-filtre-fréquentation-année-écocentre*

Variation sur 8 ans	+ 101 élèves
Variation sur 11 ans	+ 286 élèves

Les tableaux 4.1 et 4.2 présentent le taux de réussite et les taux de diplomation sur trois ans pour les élèves admis en formation professionnelle au CFHG.

Tableau 4.1 Taux de réussite des compétences inscrites au profil des élèves en formation professionnelle de 2020 à 2023

Programmes d'études	Taux de réussite en %		
	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Comptabilité	96,62	92,11	99,02
Montage de lignes électriques et de télécommunications	99,28	98,89	99,12
Plomberie et chauffage	98,81	100	100
Santé, assistance et soins infirmiers	97,60	97,48	100
Secrétariat	91,38	93,75	86,25
AEP Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée	100	N/A	N/A
AEP Service de garde en milieu scolaire	96,51	N/A	N/A
AEP Soutien administratif secteurs cliniques	N/A	97,62	N/A

***Taux de réussite :**

Nombre de matières réussies / (Nombre de matières réussies + Nombre de matières échouées).

***Nombre de résultats :**

Tous les résultats d'une même matière sont considérés.

Sont inclus, les résultats qui sont considérés ni comme une réussite, ni comme un échec (Ex. équivalences, abandons).

**Source Lumix 22-09-2023*

Tableau 4.2 Taux de diplomation des élèves en formation professionnelle de 2020 à 2023

Programmes d'études		Taux de diplomation		
		2020-2021	2021-2022	2022-2023
Comptabilité	Nombre d'inscrits	16	13	16
	Nombre de diplômés	4	2	3
	Taux de diplomation	25 %	15,4 %	18,8 %
Montage de lignes électriques et de télécommunications	Nombre d'inscrits	89	120	116
	Nombre de diplômés	85	107	98
	Taux de diplomation	95,5 %	89,2 %	84,5 %
Plomberie et chauffage	Nombre d'inscrits	7	5	12
	Nombre de diplômés	6	5	10
	Taux de diplomation	85,7 %	100 %	83,3 %
Santé, assistance et soins infirmiers	Nombre d'inscrits	5	7	7
	Nombre de diplômés	4	5	4
	Taux de diplomation	80 %	71,4 %	57,1 %
Secrétariat	Nombre d'inscrits	13	12	12
	Nombre de diplômés	2	2	3
	Taux de diplomation	15,4 %	16,7 %	25 %
Total du centre de formation	Nombre d'inscrits	130	157	163
	Nombre de diplômés	101	121	118
	Taux de diplomation	77,7 %	77,1 %	72,4 %

Portrait statistique et caractéristiques des élèves en 2022-2023

- Le pourcentage d'élève de moins de 20 ans en formation professionnelle est de 40,8%.
- En formation générale des adultes (FGA), les élèves proviennent de la Haute-Gaspésie, majoritairement de Sainte-Anne-des-Monts.
- En formation professionnelle, de 2013 à 2023, 76,9% des élèves en formation professionnelle provenaient de l'extérieur de la région.
- En formation professionnelle, les élèves proviennent de toutes les régions du Québec et nous avons accueilli 5 élèves internationaux (Côte d'Ivoire, Rwanda, Cameroun, Burkina Faso et Congo).

Caractéristiques liées à la réussite et données statistiques

- Portrait du nombre d'élèves par année ayant utilisé des mesures d'adaptation en évaluation :

2015-2016	2
2016-2017	2
2017-2018	2
2018-2019	2
2019-2020	1
2020-2021	3
2021-2022	4
2022-2023	11

- Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves en FGA est de 22,48% et de 3,28% en FP pour l'année 2022-2023.
- Portrait du nombre d'élèves par année en alphabétisation

2020-2021	1
2021-2022	1
2022-2023	2

- Selon un sondage effectué au printemps 2023 auprès des élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, les données suivantes sont ressorties :
 - Les élèves se sentent en sécurité au centre à 95 %
 - Le centre offre un environnement très stimulant pour les élèves à 90%.
 - Les élèves et les enseignants ont du plaisir à être ensemble à 92%
 - 47 % des élèves en FGA occupent un emploi rémunéré pendant leurs études et 42% occupent un emploi de plus de 12 heures par semaine.
 - Le climat de travail favorise la réussite à 84%
 - Dans les relations avec les autres élèves, il y a présence d'une bonne camaraderie à 84%
 - Les enseignants(es) et les autres membres du personnel sont disponibles aux besoins des élèves à 94 %
- Chaque année, pour l'ensemble du CFHG, nous devons intervenir pour quelques situations d'intimidation et de violence (en moyenne cinq situations par année).
- Durant la dernière année, une quinzaine de suspensions ou renvois d'élèves ont été nécessaires malgré les ressources et les interventions effectuées (plan d'engagement).

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

Le personnel

- Pour l'année scolaire 2022-2023, le Centre de formation de La Haute-Gaspésie comptait environ 35 enseignants, 8 professionnels et 9 membres du personnel de soutien.
- Depuis les trois dernières années, on observe une stabilité au niveau des membres du personnel.
- On retrouve une forme d'équilibre entre les nouveaux enseignants et les plus expérimentés.
- Dans l'ensemble, les membres du personnel sont mobilisés et engagés.
- Chaque membre du personnel possède un plan de formation continue et il doit en rendre compte lors de la rencontre d'accompagnement.
- Les enseignants sont accompagnés par 3 conseillers pédagogiques (2 à temps plein et 1 à temps partiel) pour soutenir leurs pratiques pédagogiques.
- La vision et l'engagement collectif du personnel est une force.
- L'accueil des nouveaux membres du personnel se fait à géométrie variable. Il n'existe aucun processus d'accueil instauré. Toutefois, un accueil chaleureux et une attention particulière sont généralement déployés.
- Autant à l'éducation des adultes qu'en formation professionnelle, le service d'orthopédagogie est assuré par une enseignante en adaptation scolaire.

Les caractéristiques des relations entre le Centre et la famille

Au besoin, il y a des communications avec les parents pour le suivi des élèves mineurs du centre. La direction, l'intervenante en travail social, la technicienne en éducation spécialisée et les enseignants communiquent avec les parents des élèves mineurs principalement pour les raisons suivantes : motifs d'absences, troubles du comportement, difficultés d'apprentissage, sorties éducatives, rencontres disciplinaires, rencontres de réintégration ou de suspension.

La direction du Centre est consciente de l'importance de l'encadrement parental et de favoriser l'inclusion des parents dans les diverses interventions. Le personnel est sensibilisé et des rappels sont effectués lors des rencontres de suivi des élèves pour promouvoir l'importance du rôle des parents des élèves mineurs dans la persévérance et la réussite scolaire.

Les caractéristiques des relations entre le Centre et les partenaires

Tout au long de l'année, la direction et les intervenantes du centre, principalement l'intervenante en travail social et l'éducatrice spécialisée, collaborent avec les différents organismes de la région. Ce partenariat permet un meilleur accompagnement des élèves dans l'atteinte de leurs objectifs scolaires. Le CFHG entretient une collaboration étroite avec des partenaires comme le bureau de Services Québec, le Carrefour Jeunesse Emploi Haute-Gaspésie, la Sûreté du Québec, le CISSS de la Gaspésie, Hydro-Québec et la Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie (DIDS). D'ailleurs, des membres du personnel siègent sur le Chantier adulte, le comité récupération alimentaire, le chantier aîné, le COST ainsi que le comité local d'immigration. Sur ces comités de la DIDS, on retrouve les principaux partenaires de la région dont Services Québec qui travaille avec nous pour la qualification et la diplomation des adultes du secteur de la Haute-Gaspésie.

Selon un sondage effectué auprès de nos partenaires en septembre 2023, 92% des répondants disent que le centre répond aux besoins et aux attentes de formation en main d'œuvre de la région. La collaboration avec le centre et le milieu est excellente (selon 91% des répondants) et l'offre de formation et des services est connue des partenaires et du milieu.

L'organisation physique

Le Centre de formation se distingue par le fait que les services d'enseignement sont offerts dans six (6) points de service situés entre le village de Madeleine à l'est et la ville de Cap-Chat à l'ouest. D'autres formations sont dispensées dans d'autres établissements grâce à des ententes de partenariat avec des organismes. Les deux principaux points de service, le Centre Micheline-Pelletier et le point de service à l'école Gabriel Le-Courtois, sont utilisés à pleine capacité et il y a un manque de locaux et de bureaux pour dispenser tous les services prévus. Depuis deux ans, des démarches sont effectuées auprès du Ministère pour une demande d'un nouveau bâtiment avec une résidence pour remplacer le Centre Champagnat et la résidence étudiante désaffectée afin de répondre à tous les besoins de formation, de développement et d'hébergement de nos élèves provenant de l'extérieur. Selon nos données depuis l'ouverture du Centre Micheline-Pelletier en 2013, 76,9% de nos élèves en formation professionnelle proviennent de l'extérieur de la région.

Tableau 5. Les différents points de service selon l'acte d'établissement du CFHG

Centre Champagnat 27, route du Parc Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2B9
Vue-Sur-Mer / École Saint-Antoine 1, rue de l'Église Ouest Gros-Morne (Québec) G0E 1L0
Centre Micheline-Pelletier 40, route de l'Aéroport Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2X4
École Gabriel-Le Courtois 170, boul. Sainte-Anne Ouest Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1R8
École Saint-Maxime 2, 2e Avenue Est, CP 310 Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
École De L'Escabelle 27, rue des Écoliers, C.P. 99 Cap-Chat (Québec) G0J 1E0

L'organisation scolaire

L'offre de formation

Nous retrouvons trois secteurs de formation au CFHG avec diverses offres de services de formation dans chacun de ces secteurs :

1. Formation professionnelle

- Santé, assistance et soins infirmiers
- Montage de lignes électriques et de télécommunications
- Plomberie et chauffage
- Secrétariat
- Comptabilité
- Conduite d'engins de chantier (entente avec le Centre de services scolaire des Navigateurs)
- AEP Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire
- AEP Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée
- Reconnaissance des acquis (RAC)

2. Éducation des adultes

- Intégration sociale
- Tous les niveaux de l'alphabétisation à la cinquième secondaire (FBC et FBD)
- Service d'entrée en formation (SEF)
- Reconnaissance des acquis extrascolaires (TENS et TDG)
- Francisation
- Éducation populaire

3. Services aux entreprises :

- Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP construction)
- Chariot élévateur
- Montage à l'éperon, manipulation d'échelle, signalisation et risques électriques
- Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes (PDSP)
- Premiers secours et premiers soins, RCR
- Hygiène et salubrité alimentaire
- Francisation
- Intégration socioprofessionnelle
- Formations sur mesure

L'offre de services

Plusieurs services et activités sont offerts aux élèves dans les deux principaux points de service du CFHG :

- Récupération alimentaire
- Café étudiant
- Shack à musique
- Ligue de hockey
- Ateliers variés, activités sportives et culturelles

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Données sociodémographiques

La MRC de La Haute-Gaspésie se situe sur le grand territoire de l'Est-du-Québec. Au plan administratif, elle fait partie de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle regroupe 9 unités administratives réparties en 8 municipalités (voir tableau 6), dont deux villes et des Territoires non organisés (TNO). Elle est limitée à l'ouest par la MRC de Matane, à l'est par la MRC de La Côte-de-Gaspé et au sud par la MRC de Bonaventure. La MRC de La Haute-Gaspésie s'étend sur près de 138 kilomètres et couvre un grand territoire de 5126,8 km² dont plus de 3 600 km² sont situés dans les TNO. Sa position géographique lui confère un statut touristique particulier puisqu'elle se situe à l'entrée nord de la péninsule gaspésienne et qu'elle est la porte d'entrée du Parc national de la Gaspésie.

Selon l'institut de la statistique du Québec (ISQ), la Haute-Gaspésie voit sa population décliner depuis des années. Également, le taux de chômage est plus élevé par rapport à l'ensemble du Québec.

Tableau 5. Le statut et la population de chacune des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie, 2021

Municipalités	Désignation	Population
Cap-Chat	Ville	2399
Sainte-Anne-des-Monts	Ville	6363
La Martre	Municipalité	219
Marsoui	Village	274
Rivière-à-Claude	Municipalité	136
Mont-Saint-Pierre	Village	162
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Municipalité	1116
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Municipalité	282
Mont-Albert (territoire non organisé - TNO)	TNO	183
La Haute-Gaspésie	MRC	11 134

Source : Statistique Canada, Recensement 2021.

En 2011, la population totale de la MRC était de 12 008, donc une diminution de la population d'environ 7,3 %.

Tableau 7. Population des entités municipales de la MRC de La Haute-Gaspésie par groupe d'âge, 2021

Municipalités	0-19 ans	20 -64 ans	65 ans et plus
Cap-Chat	336	1205	858
Sainte-Anne-des-Monts	974	3490	1899
La Martre	25	137	57
Marsoui	34	122	118
Rivière-à-Claude	15	65	56
Mont-Saint-Pierre	17	76	69
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	166	593	357
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	16	117	149
Mont-Albert (territoire non organisé - TNO)	22	112	49
La Haute-Gaspésie	1605	5917	3612

Source : Statistique Canada, Recensement 2021, données arrondies

Figure 1 - Position géographique de La Haute-Gaspésie par rapport au reste de la Gaspésie

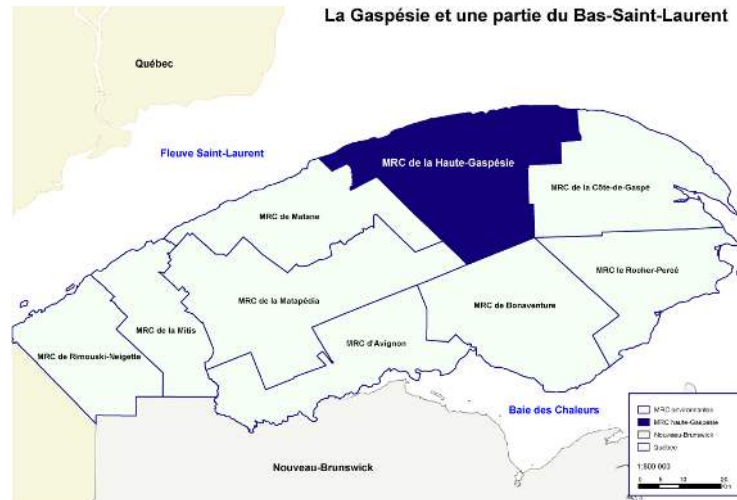
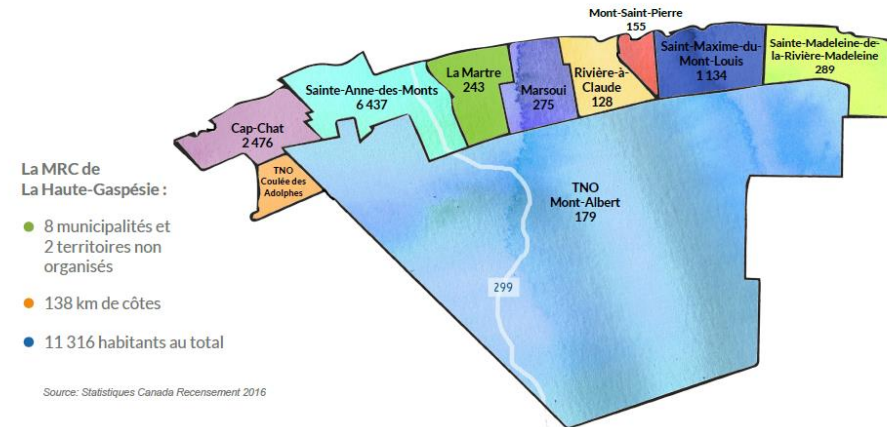


Figure 2 - Les villes, les municipalités, les villages et le TNO de La Haute-Gaspésie et du Bas-St-Laurent



Portrait de l'éducation du milieu environnant

La pauvreté économique des Hauts-Gaspésiens-ennes et le faible niveau de scolarité des parents augmentent les facteurs de risque pouvant influencer négativement le parcours scolaire des enfants et des jeunes. Selon l'indice de vitalité économique, la MRC Haute-Gaspésie est en dernière place au Québec, au 104e rang sur 104 MRC dans la province. Le revenu moyen par habitant pour les résidents de la Haute-Gaspésie était de 29 200\$ en 2020 en comparaison à 36 400\$ pour la province du Québec². La proportion des 18 à 64 ans bénéficiaires des programmes d'aide sociale est de 11,5% comparativement à 4,5% au Québec³. Chez les 25 ans et plus, ce sont 30,1% des résidents de la Haute-Gaspésie qui ne détiennent aucun diplôme, incluant le diplôme d'études secondaires, par rapport à 13,3% au Québec. Selon l'indice de milieu socio-économique des écoles, toutes les écoles du territoire de la Haute-Gaspésie se retrouvent au 10^e rang/10⁴.

Le tableau 8 présente le taux de placement en formation professionnelle pour les programmes offerts au CFHG selon nos statistiques internes en comparaison avec l'ensemble de la province selon les fiches adéquation formation-emploi du ministère de l'Éducation.

Tableau 8. Le taux de placement par type de programme d'études à la formation professionnelle

Programme	Placement au CFHG selon nos statistiques internes		Placement dans l'ensemble du Québec
	2021-2022	2022-2023	2019
DEP			
Plomberie et chauffage	80 %	89 %	90,8 %
SASI	100 %	100 %	83 %
Secrétariat	100 %	100 %	84,1 %
Comptabilité	100 %	100 %	80,7 %
Montage de lignes électriques et de télécommunications ⁵	n/d	94,7 %	86,3 %
AEP			
Soutien administration aux secteurs cliniques	100 %	n/a	n/d
Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire	n/a	100 %	n/d
Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée	n/a	100 %	n/d

² Institut de la statistique du Québec, profils par région et MRC géographique, août 2017

³ L'état de la santé et de bien-être de la population de la Haute-Gaspésie, Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011

⁴ Indices de défavorisation des écoles 2016-2017, Ministère Éducation et Enseignement supérieur.

⁵ Sur 110 élèves questionnés (4 cohortes), 38 ont répondu, sur ce nombre 94,7 % travaillent à temps plein dans le domaine.

5. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement et en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Projet éducatif

PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation 1	Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CFHG									Orientation ou objectif	Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC
Objectif 1	Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles après 3 ans	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2027 Taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles après 3 ans. (Cible : 79%)
		Taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles après 3 ans.	72,4%	2022-2023	74 %	76 %	78 %	80 %	80 %		
Objectif 2	Instaurer des pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2027 Mise en place du plan de déploiement de pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces (Cible : plan de déploiement mis en place)
		Mise en place du plan de déploiement de pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces.	0 %	2022-2023	25 % du plan est mis en place	50 % du plan est mis en place	75 % du plan est mis en place	100 % du plan est mis en place	100 % du plan est mis en place		

PROJET ÉDUCATIF

PEVR

PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation 2	Faire de notre centre un milieu sain, sécuritaire, accueillant et stimulant.									Orientation ou objectif	Faire de nos établissements des milieux sains, sécuritaires, accueillants et stimulants.
Objectif 1	Mettre en place une démarche d'amélioration continue pour un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité pour nos élèves.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2027 Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu (Cible: 100% des établissements auront recours au référentiel sur le bien-être de l'élève)
		Mise en place du référentiel sur le bien-être de l'élève	0%	2022-2023	25 % du référentiel est mis en place	50 % du référentiel est mis en place	75 % du référentiel est mis en place	100 % du référentiel est mis en place	100 % du référentiel est mis en place		
Objectif 2	Assurer un suivi aux demandes d'ajouts d'espace requis pour nos activités pédagogiques et pour le déploiement de nos services.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2027 Indice de l'état des bâtiments du parc immobilier du MEQ. (Cible 50%)
		Taux de satisfaction de l'état des espaces et des installations pour nos activités	69,2%	2023-2024	71 % des répondants sont satisfaits	73 % des répondants sont satisfaits	75 % des répondants sont satisfaits	77 % des répondants sont satisfaits	79 % des répondants sont satisfaits		
Objectif 3	Mettre en place un plan d'action bonifiant le bien-être et la sécurité du personnel.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2027 La mise en place du plan d'action bonifiant le bien-être et la sécurité du personnel. (Cible: Un plan d'action en œuvre dans 100% des établissements et des unités administratives)
		Un plan d'action mis en œuvre dans le centre	0%	2022-2023	25 % du plan d'action est mis en place	50 % du plan d'action est mis en place	75 % du plan d'action est mis en place	100 % du plan d'action est mis en place	100 % du plan d'action est mis en place		

6. Mission, vision, valeurs

Notre mission

Le CFHG est un établissement d'enseignement destiné à dispenser les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.

Le centre est également un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 2 les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes établis par le gouvernement en vertu de l'article 448.

Le CFHG réalise sa mission dans le cadre de son projet éducatif. Aussi, le centre collabore au développement social et culturel de la communauté qu'il dessert.

Notre vision

Comme observé au cours des dernières années, le Centre de formation de La Haute-Gaspésie poursuivra son développement et adaptera son offre de services au besoin de la région, mais également pour toute la province de Québec. De par sa vocation suprarégionale, le centre maintiendra son rayonnement et compte poursuivre son déploiement d'offres de service éducatif attractif pour les citoyens de la Haute-Gaspésie ainsi que pour l'ensemble du Québec.

Au niveau de la formation professionnelle, le CFHG concentre principalement son expertise dans les secteurs suivants : Mécanique du bâtiment, Santé, Électrotechnique, Administration, commerce et informatique. Selon les besoins du milieu et de nos partenaires, nous offrons des attestations d'études professionnelles. Nous souhaitons continuer à offrir le programme de Conduite d'engins de chantier qui vient compléter et diversifier notre offre de formation au Centre Micheline-Pelletier. Aussi, le Centre travaille pour que les efforts de recrutement à l'international se poursuivent afin de compter parmi sa clientèle plusieurs élèves internationaux à chaque année.

À l'éducation des adultes, le CFHG maintiendra sa couverture de services diversifiés : alphabétisation à la cinquième secondaire, intégration sociale, francisation et un service d'entrée en formation. Les services répondront aux besoins de formation de la région que le centre dessert et il poursuivra son dynamisme par l'originalité de son offre adaptée aux citoyens de la Haute-Gaspésie et de tout le territoire du centre de services scolaire par le développement de la formation à distance (FAD) à travers un Centre d'éducation virtuel des adultes (CÉVA).

En tout temps, le CFHG placera l'élève au centre de sa réussite. Dans la dynamique collective des membres du personnel du Centre, un service attentionné, soutenu et impeccable envers notre clientèle devra être une constante prioritaire pour chacun de nous. Au Centre de formation de La Haute-Gaspésie, nous croyons en la réussite de chacun de nos élèves. Nous poursuivrons nos efforts d'amélioration continue de notre qualité d'enseignement avec des stratégies pédagogiques fondées sur les dernières données probantes de la recherche en éducation. À cet effet, le développement des compétences professionnelles de chacun des membres du personnel sera toujours une préoccupation.

Nos valeurs

Le CFHG adhère aux trois valeurs suivantes : ***la bienveillance, l'engagement et le travail d'équipe***. Ces valeurs sont un consensus et un engagement établis par l'ensemble du personnel.

Actions et attitudes

En lien avec ces valeurs, voici les actions et les attitudes que tous les membres du personnel, selon leur niveau d'intervention auprès des élèves, préconiseront dans l'actualisation de ces valeurs. Ces actions sont des consensus et un engagement à respecter celles-ci par l'équipe du CFHG.

Tableau 8. Les valeurs en action pour les enseignants et le personnel administratif

La bienveillance en action	
Personnel enseignant	S'intéresser aux autres en demeurant inspirant.
Personnel de la 1^{re} ligne	Être disponible et offrir un accueil chaleureux et sincère pour tous et en tout temps.
Personnel de la 2^e ligne	Favoriser des échanges constructifs afin d'intervenir de façon fiable et adaptée à chaque situation.
L'engagement en action	
Personnel enseignant	Offrir un enseignement de qualité par l'actualisation de ses compétences.
Personnel de la 1^{re} ligne	Avoir la volonté d'exercer un effort considérable en faveur du groupe.
Personnel de la 2^e ligne	Assurer une approche équitable en fonction des besoins de chaque élève et des membres du personnel.
Le travail d'équipe en action	
Personnel enseignant	Identifier et unir les forces de chacun afin de maximiser la réussite de chaque élève.
Personnel de la 1^{re} ligne	Avoir le désir d'aider dans une approche proactive et flexible.
Personnel de la 2^e ligne	Avoir la volonté de collaborer et de soutenir ses collègues pour favoriser une communication efficace et harmonieuse.

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant de transmettre le projet éducatif au centre de services scolaire et de le diffuser, le comité de pilotage a présenté à tous les membres du personnel le projet; c'est-à-dire tous ceux et celles ayant collaboré à son élaboration. Cet exercice assure à la direction que le projet éducatif est conforme aux discussions qui ont eu lieu et aux décisions qui ont été prises. Cela permet d'apporter des modifications, s'il y a lieu de le faire, avant que le projet éducatif soit présenté et adopté par le comité de coordination.

Une fois entre les mains du comité de coordination, les actions suivantes seront réalisées dans les délais prescrits :

- Transmettre au Centre de services scolaire le projet éducatif avant le 1er décembre 2023; celui-ci dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications ou pour en différer la publication; le comité de coordination et le centre de services scolaire peuvent convenir d'un autre délai (LIP, article 209.2);
- Diffuser le projet éducatif auprès des élèves et des membres du personnel une fois le délai expiré;
 - Le projet éducatif doit commencer à s'appliquer le jour de sa publication;
 - Le projet éducatif sera déposé sur le site Internet de l'établissement d'enseignement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement et facilement; il sera possible d'obtenir des exemplaires en format papier.

8. Mise en œuvre et suivi du projet⁶

Pour mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi, le comité de pilotage, en collaboration avec le personnel du Centre, réalisera les étapes suivantes :

- Convenir avec l'équipe du Centre des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Ceux-ci peuvent se référer, entre autres éléments, aux pratiques éducatives du milieu, aux pratiques éducatives du centre de services scolaire, aux résultats des recherches et des expériences, aux divers documents produits par le centre de services scolaire et le Ministère (politiques, stratégies, plan stratégique, plan d'action, etc.) ;
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement d'enseignement (LIP, article 96.15) ;
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place ;
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus ;
- Poursuivre le travail avec les membres du comité de coordination et les collaborateurs engagés dans la mise à jour du projet éducatif : les tenir informés, les rencontrer pour présenter les moyens retenus et les résultats obtenus.
- Mettre à jour le projet éducatif en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement (par exemple, un changement à l'acte d'établissement, un changement quant au bassin d'alimentation). Une consultation des acteurs engagés dans la mise à jour du projet éducatif serait alors nécessaire ;
- Entreprendre les travaux de renouvellement du projet éducatif avant l'échéance de celui qui est déjà en vigueur.

⁶ Extrait du document Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation – guide 4 de 5, p.13, 2018.

9. Reddition de compte du projet éducatif⁷

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté. Le personnel du Centre se devra de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le Centre de services scolaire conviendra, avec la direction du Centre, de la périodicité de l'évaluation du projet éducatif. Le Centre de services scolaire peut formuler des attentes envers les établissements d'enseignement qui concernent les éléments du contenu du projet éducatif, la date de transmission, le modèle à utiliser, etc.

Le comité de coordination devra transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par le Centre et les résultats obtenus (LIP, articles 75 et 109.1).

⁷ Extrait du document Gestion axée sur les résultats : pilotage du système d'éducation – guide 4 de 5, p.13, 2018.

Signataires du projet éducatif du Centre de formation de La Haute-Gaspésie

Pour le Centre de services scolaire des Chic-Chocs,

Josée Synnott

Directrice générale par intérim

Pour le Centre de formation de La Haute-Gaspésie,

Kathia Michaud

Kathia Michaud

Présidente du comité de coordination

Mélanie Gaudreault

Mélanie Gaudreault

Directrice par intérim

Le 6 décembre 2023